

N°41
JUN 2025

LA COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU



CCMP
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Miribel • Plateau

ENVIRONNEMENT
**LE PLAN CLIMAT PORTE
SES FRUITS !**

La Côtère est à l'honneur et nous devons nous en réjouir. Selon le baromètre des villes et villages où il fait bon vivre paru en mars 2025, les six communes de la CCMP occupent toutes les premières places du palmarès départemental, faisant de votre intercommunalité le territoire le mieux classé, et de loin. Qualité de vie, santé, sécurité, équipements collectifs... Oui, il fait bon vivre sur la Côtère !

Ce palmarès est le fruit d'une vision politique claire, partagée entre tous les maires, sur l'attractivité de notre territoire et sur les politiques publiques essentielles pour les habitants de la CCMP. Sur la période 2025-2028, nous poursuivrons nos efforts en investissant près de 59 millions d'euros. Nouveau complexe de BMX à Thil, complexe cinématographique à Saint-Maurice-de-Beynost, réaménagement du site Philips pour permettre des centres techniques mutualisés et une nouvelle déchèterie sur Miribel, soutien financier aux six communes pour accompagner la transition énergétique et le déploiement des modes doux... Tous ces projets sont essentiels au développement du territoire et à son rayonnement.



Caroline Terrier
Présidente de la CCMP

Bien sûr, certains prétextent que, dans un contexte économique national difficile, il faudrait réduire l'ambition de nos projets ou abandonner tel ou tel investissement. Cette vision de court terme serait catastrophique tant le remède « comptable » serait bien pire que le mal. Car n'oublions pas que les investissements publics ont un effet direct sur l'économie locale, générant de l'emploi dans les secteurs du BTP, du commerce et des services liés à la construction et à l'équipement. Oui, la CCMP est un territoire dynamique qui investit pour son avenir et qui ne laisse pas se dégrader ses équipements de proximité. C'est une question de responsabilité, notamment à l'égard des générations futures à qui nous léguerons ce patrimoine.

La situation financière de la CCMP est saine. Notre endettement est mesuré. Bien sûr, l'incertitude de l'avenir ne doit pas être un prétexte pour repousser une décision ou refuser d'anticiper et il incombe à vos élus d'exposer clairement et honnêtement toutes les conséquences, y compris les moins agréables, des choix possibles, d'en débattre et de trancher. Et sur ce point, soyez assurés que nul ne pourra nous ôter notre force de conviction et notre optimisme pour résoudre les enjeux de demain.

238 rue des Brotteaux - 01700 MIRIBEL
Tél : 04 78 55 52 18 - mail : contact@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr

Directeur de la publication : *Caroline Terrier*
Rédacteur en chef : *Sébastien Bénétière*
Conception-rédaction / création et mise en page : *J'Article*
Images / illustrations : *CCMP, L. Dakhli, A. Vidal, Freepik, Terra Publica*
Impression : *ICA Courand, en 10 500 exemplaires sur papier FSC*
Prochaine parution : *Décembre 2025*
Dépôt légal en cours



LA COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA CCMP :
BEYNOST, MIRIBEL, NEYRON,
ST-MAURICE-DE-BEYNOST, THIL,
TRAMOYES

CCMP
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Miribel • Plateau

CONNAÎT-ON LA QUALITÉ DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE ?

Des études ont-elles été faites ?

De plus en plus d'alertes pointent l'augmentation de taux de micropolluants dans l'eau potable et de nouvelles molécules font leur apparition. Outre les pesticides, des sources de pollutions inconnues tels les PFAS (polluants per et polyfluoroalkylés, dit polluants éternels) sont parfois détectées dans l'eau potable. Or, d'après les derniers chiffres du ministère de la Santé, publiés fin 2024, près de 17 millions de Français ont consommé au moins une fois de l'eau du robinet non conforme aux limites de qualité pour les pesticides.

La CCMP reste toutefois très attentive sur ce sujet et continue de faire de la protection de ses puits de captage contre les pollutions industrielles un véritable objectif de santé publique.

Vous souhaitez en savoir plus sur la qualité de l'eau potable sur votre commune ? Consultez votre compte client SUEZ : www.toutsurmoneau.fr



C'est pourquoi l'Agence Régionale de Santé a mené fin 2024 une campagne d'analyses sur notre territoire. Les résultats sont positifs et rassurants : la qualité de l'eau distribuée est parfaitement conforme aux normes sanitaires en vigueur. Mieux encore, les concentrations relevées sur le réseau sont de 3 à 10 fois inférieures aux seuils réglementaires, confirmant ainsi l'absence de risque pour la santé des usagers.

Des informations supplémentaires concernant la qualité de l'eau potable sont également disponibles sur les sites internet suivants.

- carto.atlasante.fr/1/ars_metropole_udi_infofactures.map
- www.generations-futures.fr/icpe
Carte interactive présentant les rejets de PFAS par installation classée pour la protection de l'environnement dans les eaux brutes ou vers une station d'épuration urbaine.
- www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr
> Rubrique Usagers > Santé et environnement

**LAURÈNE
PROUST**

Consultante Énergie-
Climat, Agence Mosaïque
Environnement

**GUILLAUME
SABOT**

Chef de Projet, ONF

**OLIVIER
PREMILLIEU**

Chef de Projet,
Syndicat mixte BUCOPA

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

mobilité

biodiversité

ENGAGEMENT
ACTIONS

Regards croisés sur un plan climat qui passe à l'action

Avec son Plan Climat Air-Énergie Territorial (dit « PCAET »), la CCMP a pris à bras-le-corps les enjeux d'adaptation et de résilience du territoire face aux défis climatiques. Valable jusqu'en 2026, ce plan ambitieux vise cinq objectifs majeurs : diminuer les gaz à effet de serre, les consommations énergétiques et les émissions de polluants atmosphériques, mais aussi adapter le territoire au changement climatique et augmenter la part des énergies renouvelables.

Le PCAET est engagé depuis déjà quelques années : a-t-il permis de mener à bien des actions concrètes ?

LAURÈNE PROUST Tout à fait ! Beaucoup de choses se passent en coulisses et ne sont pas forcément palpables dès à présent pour les habitants, mais il y a deux domaines bien investis par la CCMP dont ils peuvent ressentir les effets à leur échelle. D'une part, le logement, avec des aides pensées pour encourager les propriétaires en matière de rénovation énergétique. D'autre part, les déplacements, avec les différents grands travaux engagés pour développer les transports en commun et promouvoir les mobilités douces.

GUILLAUME SABOT Dans un tout autre domaine, la CCMP a sollicité l'ONF pour connaître les potentialités des espaces boisés sur le territoire. Pour faire simple, il s'agissait d'identifier les services que peut nous rendre la forêt, tant au niveau de la biodiversité et de la protection des sols que du bien-être des habitants. Ce travail nous a permis d'identifier les enjeux par entités géographiques et d'intégrer par exemple les sentiers forestiers existants, balisés et sécurisés.

Faire en sorte que le PCAET ne soit pas un énième document administratif, c'est important ?

OLIVIER PREMILLIEU Je dirais même que c'est essentiel. En effet, la grande faiblesse de certains

documents de planification, c'est qu'ils peuvent donner le sentiment de rester dans l'incantation. Résultat ? Leur mise en œuvre est souvent aléatoire, sans réel engagement. À l'inverse, les territoires où le PCAET a une véritable portée, c'est lorsque les élus y croient et se sentent concernés, à tous les niveaux. En un mot, un PCAET doit avoir une portée transversale à l'ensemble des politiques menées par la communauté de communes.

L.P. Je suis d'accord, même s'il n'y a pas de recette miracle : le PCAET reste un document avec un certain nombre de contraintes et de formalités. Toutefois, il encadre les orientations à suivre, au niveau de la mobilité, de la qualité de l'air, de l'alimentation ou encore de l'urbanisme. Et surtout, il est soumis à une consultation citoyenne. Cela permet aux habitants de donner leur avis et d'être informés des grands projets envisagés.

G.S. La dimension opérationnelle se ressent également dans la façon de réaliser les opérations. Par exemple, dans notre cas, ce n'est pas seulement de concevoir une cartographie de l'existant, mais plutôt de faire en sorte que la population s'approprie les espaces boisés du territoire.

Que ces derniers deviennent de véritables lieux où se ressourcer, notamment en été pendant les pics de chaleur.

Quel est l'intérêt d'un PCAET porté par la CCMP ?

G.S. J'en reviens encore aux questions forestières mais, dans ce cadre, l'échelle intercommunale est idéale ! Lorsqu'on emprunte des sentiers ou des chemins ruraux, on ne regarde pas les limites communales. Idem pour la biodiversité et les corridors biologiques. Et puis, le niveau intercommunal favorise la mutualisation des compétences sur ces sujets.

L.P. Au niveau de l'alimentation, l'intercommunalité s'avère aussi intéressante pour valoriser la production locale, s'interroger sur une alimentation durable et de qualité pour la restauration collective.

O.P. En effet, un PCAET au niveau intercommunal permet de porter des actions transversales à l'ensemble des compétences de la communauté de communes en matière de transition énergétique et climatique.

Pourquoi est-ce important de planifier, en matière de transition écologique ?

O.P. Tout l'intérêt de la planification est d'anticiper, d'orienter et de hiérarchiser les choix et les actions à entreprendre. Néanmoins, pour répondre à l'urgence climatique, il est indispensable que les objectifs visés soient réalistes, atteignables, finançables et partagés.

L.P. L'absence de planification conduit à répondre en permanence à l'urgence, et parfois à faire face à des situations extrêmes. Voilà pourquoi il est important de prendre conscience que cette planification est l'affaire de tous, et que la question environnementale peut avoir un impact sur notre quotidien, bien au-delà de notre propre cadre de vie.

G.S. Pour nous qui sommes focalisés sur les forêts, une vision à moyen terme correspond à 50 ans ! Fort heureusement, les études scientifiques et les enquêtes de terrain nous permettent d'anticiper les changements probables. Cela nous aide à mettre en œuvre une démarche de planification qui favorise l'adaptation de la forêt.

Plan climat:

AGIR LOCALEMENT AUJOURD'HUI

Le consensus scientifique est unanime : le réchauffement climatique est une réalité et ses conséquences sont déjà palpables. 9 des 10 années les plus chaudes ont été enregistrées après 2010. Face à cela, il est urgent pour les territoires de mettre en place des solutions d'atténuation pour limiter la hausse des températures et d'adaptation pour réduire notre vulnérabilité.

PENSER NOTRE TERRITOIRE POUR DEMAIN

À mi-parcours du Plan Climat, la CCMP porte une vision à l'horizon 2050 de son territoire, avec un objectif d'équilibre entre développement des activités humaines et préservation des grands espaces.

PROJET DE TERRITOIRE 2050

> **Le plateau**, avec ses 3 pôles urbains aux contours maîtrisés, et une préservation des espaces forestiers et humides et l'activité agricole réorientée vers le maraichage et le circuit court.

> **La Côtière boisée**, sanctuarisée pour maintenir ses fonctions écologiques, ses paysages et son rôle d'ilôt de fraîcheur et des activités.

> **La plaine**, concentrant les résidences et les activités économiques, densifiées et plus sobres énergétiquement.



MOBILITÉ	ÉCONOMIE	URBANISME
<ul style="list-style-type: none"> Une autoroute au trafic réduit et intégrant le covoiturage Une voie urbaine Est/Ouest apaisée et partagée 	<ul style="list-style-type: none"> Un boulevard urbain paysagé Un réseau routier partagé avec les transports en commun et les mobilités douces Des voies dédiées aux mobilités douces Un maraichage diversifié Des zones d'activité densifiées et requalifiées 	<ul style="list-style-type: none"> Des pôles d'échange aux gares avec parking de covoiturage Des fréquences renforcées sur les lignes TER Un bâti densifié dans un urbanisme de qualité
RESSOURCES		
<ul style="list-style-type: none"> Une eau préservée Des zones boisées protégées 		



RÉORIENTER NOTRE MOBILITÉ

La CCMP a engagé depuis de nombreuses années des actions mobilité sur son territoire, avec notamment la mise en place du réseau Colibri, du service Covélo, ainsi que le développement d'infrastructures en faveur des mobilités actives et partagées (itinéraires cyclables, aires de covoiturage...).

La stratégie bâtie par le PdMS qui sera adoptée définitivement d'ici la fin de l'année s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées, et se veut la feuille de route pour les années 2025-2035.

Il s'agira donc de repenser l'espace public pour apaiser les déplacements de proximité, renforcer les connexions entre les communes et les territoires voisins tout en développant de nouvelles infrastructures pour une mobilité partagée entre plusieurs modes.

Dès le 25 août 2025, découvrez la première pierre de ce programme d'actions avec l'évolution du réseau Colibri, conçu pour mieux s'adapter aux besoins des usagers et renforcer sa part modale.



PENSER DES BÂTIMENTS PLUS EFFICACES

Les logements représentent 13 % des émissions de gaz à effet de serre.

Afin d'aider les propriétaires à rénover énergétiquement leur habitation, la CCMP a fait feu de tout bois, à travers différents dispositifs d'aide financière ou technique :

- **CCMP Renov+** d'abord, le service public indépendant et de proximité pour toutes les questions de rénovation énergétique de votre logement, qui vous accompagne sur l'ensemble de votre projet.
- **Le fond Isolation** ensuite qui propose une aide financière de 1 500 € aux travaux d'isolation. Il a déjà accompagné 29 projets.
- **Le fond Air/Bois**, quant à lui, permet un coup de pouce de 1 000 à 2 000 € pour renouveler les appareils de chauffage au bois vieillissants et très polluants. 38 particuliers ont déjà bénéficié de cette aide.
- Dernier arrivé, **le fond EnR** permet un coup de pouce à l'installation d'un appareil utilisant une énergie renouvelable (bois, biomasses, solaire, éolien, géothermie...).



IMPLIQUER LE TISSU ÉCONOMIQUE

La CCMP lance notamment une démarche d'expérimentation de montée en qualité des zones d'activité, avec pour objectif de limiter l'emprise foncière, de réduire la consommation d'énergie ou encore d'améliorer la qualité paysagère.

Du côté de nos champs, la CCMP vise, à travers la charte agricole et alimentaire, à favoriser et développer la logistique alimentaire et recréer du lien entre les producteurs locaux et les professionnels de la restauration. C'est dans ce cadre qu'est organisé chaque année depuis 2024 le forum de l'alimentation en partenariat avec les autres intercommunalités du département de l'Ain.



PRÉSERVER LES RESSOURCES

À travers le Plan Climat, la CCMP propose une vision transversale pour préserver les ressources naturelles, par une ponction moindre ou un meilleur usage.

1^{er} axe : l'eau. La CCMP s'engage fortement dans la préservation de la ressource eau. Il s'agit notamment d'améliorer la récupération des eaux pluviales sur les bâtiments publics, mais également de travailler avec les communes à mieux déconnecter les eaux pluviales des réseaux d'assainissement ou à encourager les travaux de désimperméabilisation.

2^e axe : la biodiversité. La CCMP a notamment planté 534 m de haies autour des bassins d'orage sur le plateau, afin de préserver les habitats de la faune locale, favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols et limiter le ruissellement.

Finances

ASSURER L'AVENIR DU TERRITOIRE

LOI DE FINANCES 2025 : QUEL IMPACT SUR LA CCMP ?

Le budget de la CCMP repose, comme pour beaucoup d'intercommunalités, sur un équilibre délicat entre fiscalité locale et soutiens financiers de l'État.

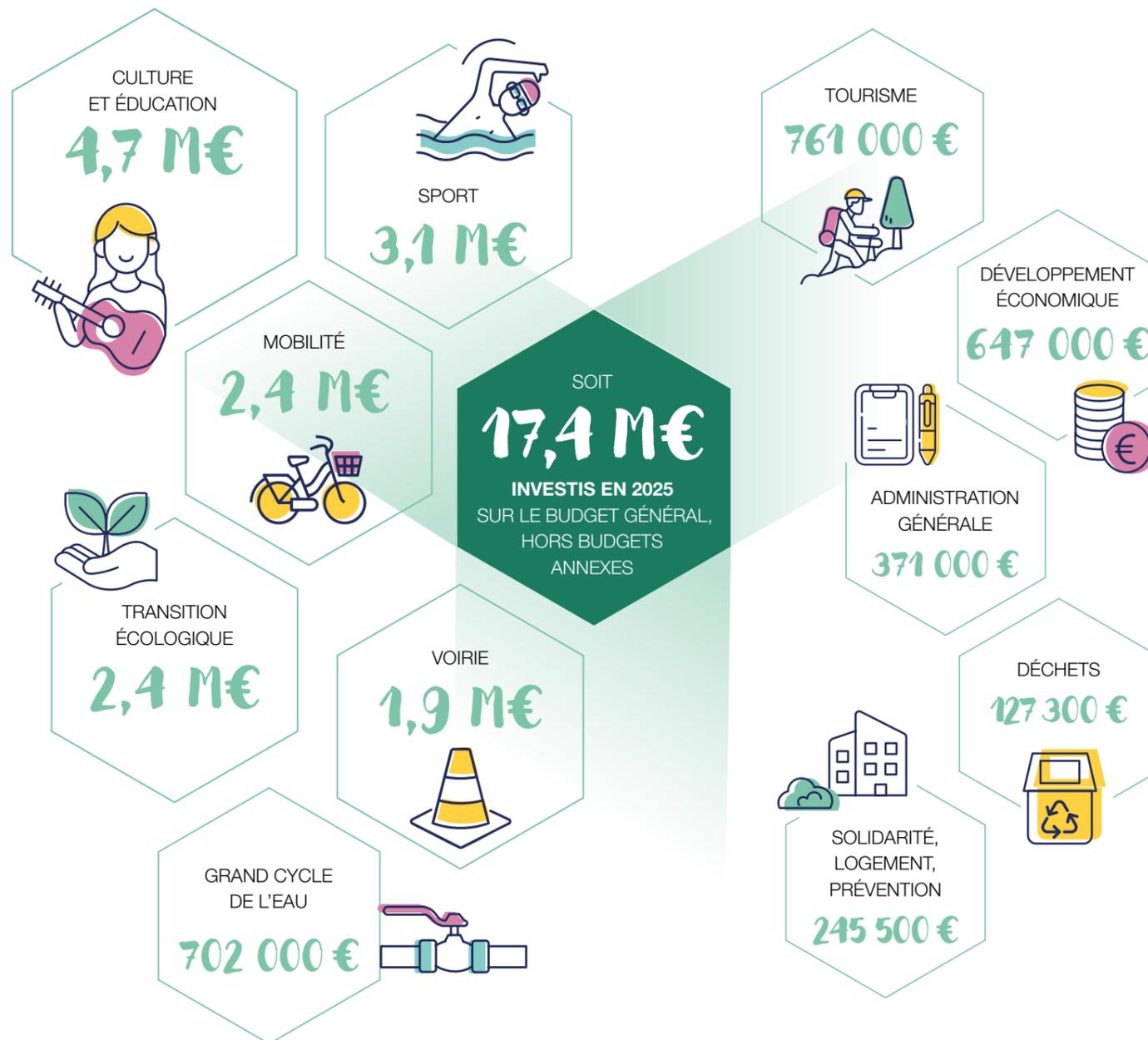
La dynamique positive du territoire nous a permis jusqu'à présent de maintenir nos recettes à un niveau élevé — plus de 23 millions d'euros en 2024 ! Mais la loi de finances 2025 marque un tournant : gel de certaines recettes fiscales, mise en place de nouveaux prélèvements...

À notre échelle, ce sont ainsi près de 720 000 € par an qui sont amputés au budget général de la CCMP par l'État.

Pour financer nos investissements, il est donc nécessaire de dégager près de 3 millions d'euros d'épargne supplémentaires par an.

Jusqu'ici, la CCMP avait choisi volontairement de maintenir des taux parmi les plus bas du département. Pour limiter le recours à l'emprunt et répartir l'effort de manière juste entre tous les administrés, les élus communautaires ont fait le choix d'une évolution de plusieurs taux d'imposition qui permette de tenir compte des revenus et du patrimoine de chacun.

→ Ces évolutions fiscales permettront de générer environ 2,3 millions d'euros d'épargne par an, complétés par 700 000 € d'économies de fonctionnement.



DES INVESTISSEMENTS MAINTENUS POUR CONSERVER NOTRE QUALITÉ DE VIE

Dans un contexte financier incertain, la tentation pourrait être de freiner les investissements. Ce serait pourtant une erreur : **renoncer à investir, c'est prendre le risque de laisser se dégrader nos infrastructures, de fragiliser l'économie locale et de reculer face aux enjeux environnementaux.** La CCMP fait donc le choix de maintenir une politique d'investissement volontariste, même s'il sera parfois nécessaire de décaler certaines opérations, voire de réexaminer les priorités.

SOUTENIR LES COMMUNES

Au-delà des grands projets structurants, la CCMP continue d'agir au plus près du quotidien des habitants grâce aux fonds de concours reversés aux communes. **En co-finançant certains projets communaux en lien avec la mobilité (pistes cyclables, travaux de voirie, etc.) ou avec la transition écologique (rénovation énergétique d'équipements publics par exemple), la CCMP œuvre à améliorer le cadre de vie de ses administrés.**

→ **8 M€**
DE FONDS DE CONCOURS MOBILISÉS DEPUIS 2020

Et pour les grands projets ?

D'ici à 2028, la CCMP va finaliser le complexe national de BMX à Thil, la construction du complexe cinématographique à Saint-Maurice-de-Beynost, le réaménagement du site Philips à Miribel pour accueillir les nouveaux centres techniques et la future déchèterie, l'extension de la caserne de gendarmerie à Miribel ou encore la construction d'un pôle solidarité à Miribel... Ces projets répondent tous à des besoins clairement identifiés, visant à renforcer notre attractivité et à maintenir le lien social tout en soutenant l'activité économique locale. Pas question donc de les remettre en cause : ils sont essentiels pour l'avenir de notre territoire.



CONSTRUISSONS ENSEMBLE

l'avenir de nos jeunes

Dans le cadre du Contrat Territorial de Cohésion Sociale, la CCMP a soutenu et coordonné l'organisation de différentes initiatives pour accompagner l'orientation des jeunes du territoire. Objectif : leur permettre de découvrir des métiers, des secteurs d'activité et des entreprises locales florissantes.

DANS LA PEAU DE « REPORTERS EN ENTREPRISE »

En partenariat avec Association Jeunesse et Entreprises (AJE), toutes les classes 4e du collège Anne Frank de Miribel ont pu visiter une entreprise du territoire (Décathlon, Corelec, French Poc, Eiffage et Maxon) afin de réaliser un petit reportage qui a ensuite été présenté le 12 mai 2025 devant un jury, lors d'un temps fort réunissant l'ensemble des élèves participants. Le projet a ainsi permis aux jeunes d'ouvrir leurs horizons professionnels en découvrant des entreprises et des métiers porteurs en matière d'emploi. La CCMP a aussi pu tisser des liens entre les établissements scolaires et les entreprises du territoire.

17 500€

INVESTIS PAR LA CCMP POUR L'ENSEMBLE DE CES ACTIONS.

DÉCOUVERTE IMMERSIVE DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE AVEC INDULO

Du 24 au 28 mars 2025, l'ensemble des classes de 4e des collèges Anne Frank, Louis Armstrong et du Centre scolaire Saint-Joseph ont pu expérimenter l'univers d'un site de production et les métiers associés, à chacune des étapes : designer industriel, dessinateur-projeteur, technicien en fabrication additive, monteur-assembleur, technicien qualité, agent logistique, chargé de marketing... La CCMP avait pour cela sollicité INDULO, un dispositif de médiation industrielle porté par l'Université de Lyon et construit autour d'une chaîne de fabrication de pédales à vélo.

L'objectif de ces visites ? Faire découvrir la réalité et la diversité des métiers d'avenir dans l'industrie, et montrer leur évolution – en incluant les questions sociales et environnementales.

UN FORUM DES MÉTIERS ET DE L'EMPLOI AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Organisé le 8 avril 2025, l'événement avait pour but d'agir sur les freins à l'emploi, en mettant en lumière des métiers en tension ou mal connus du secteur public. Questionnant les stéréotypes associés à certains métiers, 130 lycéens du secteur ont pu effectuer une visite et parcourir les stands thématiques, tenus par les professionnels du territoire mobilisés en nombre.

Petite enfance, animation, aide à la personne, secteur administratif, métiers de l'aménagement et de l'environnement... 200 personnes de la Côtère, en recherche d'emploi ou de reconversion, ont pu découvrir et échanger sur les opportunités professionnelles du territoire. Un pôle recrutement-formation proposait des informations et conseils pour faciliter les démarches d'accès à l'emploi et à la formation.

Publicité

INFORMER SANS DÉFORMER NOTRE CADRE DE VIE

Les affiches, les enseignes ou encore les publicités extérieures jonchent nos rues. Afin de limiter leur présence dans l'espace public sans porter préjudice à l'économie locale, la CCMP vient de finaliser son Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

POURQUOI METTRE EN PLACE UN RLPi ?

Un RLPi est un document de référence qui vise à harmoniser sur l'ensemble des six communes la diffusion des supports de publicité et les enseignes commerciales. Conçu comme un outil d'accompagnement, il encadre les caractéristiques de l'affichage publicitaire (emplacement, format, éclairage, etc.) en prenant en compte les spécificités du territoire.

Objectif principal : préserver !

- Le cadre de vie des habitants
- La qualité paysagère du territoire
- Les entrées sur le territoire (giratoire de la Dombes à Beynost et Saint-Maurice-de-Beynost, RD 1084...)
- Les secteurs résidentiels et les espaces hors agglomération

Le futur RLPi permettra notamment de diminuer les nuisances visuelles ainsi que la pollution lumineuse. Il améliorera également la qualité des espaces publics, tout en garantissant une meilleure visibilité pour les activités et les commerces.

QU'EST-CE QUI SERA ENCADRÉ ?

QUELQUES EXEMPLES

- LA DENSITÉ de l'affichage publicitaire, notamment pour préserver les entrées de ville
- LES HORAIRES D'EXTINCTION, pour limiter la pollution lumineuse générée par les publicités et les enseignes
- LES DISPOSITIFS NUMÉRIQUES, qui seront autorisés uniquement dans certaines zones
- LA DISPOSITION DES ENSEIGNES, pour mieux respecter l'architecture des bâtiments
- Etc.

À noter dans vos agendas

ENQUÊTE PUBLIQUE EN SEPTEMBRE 2025

L'occasion pour vous d'exprimer vos observations et propositions, via des registres de concertation mis à disposition dans les communes. Vos contributions viendront enrichir le RLPi qui devrait être approuvé en décembre 2025.





GRANDS PROJETS

→ LE COMPLEXE **BMX** EST (PRESQUE) TERMINÉ !

Quelques aménagements restent à peaufiner pendant l'été, ainsi que les dernières vérifications de sécurité, avant de donner le feu vert aux 200 adhérents du BBC - Beynost BMX La Côtière, qui pourront inaugurer leur nouvelle piste dès la rentrée.

Rendez-vous en septembre pour l'ouverture officielle de la piste !

→ QUE SE PASSE-T-IL SUR L'ANCIEN SITE **Philips ?**

Les travaux de démolition, rythmés par les interventions de désamiantage, sont terminés. Pour cela, la toiture a été complètement retirée, puis ce fut au tour des murs, de la dalle et de celle des bâtiments annexes. Il faut désormais concasser les cailloux du chantier, en attendant le top départ de la reconstruction — prévue pour la rentrée. La livraison des centres techniques de Miribel et de la CCMP est prévue pour **2027**.



→ LE **cinéma** POSE SES FONDATIONS

Au sein du Forum des Sports, à Saint-Maurice-de-Beynost, les travaux de terrassement du cinéma sont terminés. Maintenant, place au génie civil avec la réalisation des fondations puis le montage de la grue.

Du côté des aménagements paysagers et des accès du cinéma, il faut d'abord préparer le terrain pour pouvoir réaménager la voirie à la rentrée.

Objectif : éviter l'abattage d'arbres, dont certains beaux spécimens. Il a pour cela été décidé d'opter pour une solution plus durable consistant à déplacer les arbres afin de les replanter sur d'autres sites de la CCMP. Résultats : un bilan carbone (et financier) quasi neutre, avec des arbres de belle taille qui démarrent une nouvelle vie dans de nouveaux espaces choisis avec minutie.

Les travaux d'aménagement du Forum des Sports commenceront quant à eux à partir de septembre, pour que le centre aquatique Lilô ne soit pas impacté par le chantier pendant la période estivale.

Ouverture au public prévue au **1^{er} trimestre 2027**

CULTURE

PRÊTS POUR « Partir en livre » ?

L'événement revient sur le territoire pour une seconde édition, du 17 juin au 9 juillet, autour du thème « Les animaux et nous ». Au programme : 6 animations, une dans chaque commune de la CCMP, ainsi qu'au centre de rééducation Romans Ferrari à Miribel.

« Partir en Livre » est un événement national organisé par le Centre National du Livre. Le réseau de lecture publique se saisit de l'événement pour promouvoir la lecture et la culture hors les murs.

PLUS D'INFORMATIONS SUR www.bibliotheques-ccmp.fr



ÉDUCATION

BIENTÔT LE STATUT DE **conservatoire** POUR L'AMD

L'Académie de Musique et de Danse (AMD) a officiellement déposé sa demande de classement pour obtenir le statut de « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal ». Une belle reconnaissance qui viendrait souligner et valoriser le travail de qualité mené par l'équipe enseignante depuis de nombreuses années auprès des 691 élèves. En plus de contribuer au rayonnement de l'établissement, elle confirmera

aussi aux futurs élèves qu'ils pourront y découvrir de nombreux domaines culturels et artistiques, à un tarif dégressif et proportionné aux revenus de chacun.

LES INSCRIPTIONS OUVERTENT POUR L'ANNÉE PROCHAINE !

Réinscription et pré-inscription jusqu'au 6 juillet, via l'Extranet famille ou la fiche de pré-inscription disponible sur le site de l'AMD : amd.cc-miribel.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT

POINT SUR LES TRAVAUX

→ BEYNOST : AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

La CCMP poursuit ses efforts pour moderniser le réseau de distribution. Les travaux en 2025 de remplacement du réseau se poursuivent à Beynost (Ch. du Mont, Rue des Baronnères...) pour un budget d'environ **750 000 € TTC**.

→ MIRIBEL : TRAVAUX DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Les travaux de séparation des eaux usées et pluviales se poursuivent. Du côté des Échets, les travaux consistent en des réparations et des remplacements de tronçons de canalisations tels que Rues de Palverne, de la Saône et Chemin de Rosarge, pour un montant prévisionnel d'environ **600 000 € TTC**.

→ TRAMOYES : CAMPAGNE DES CONTRÔLES ASSAINISSEMENT

La campagne de tests à la fumée sur toute la commune en février 2025 a permis d'identifier ce qui perturbait le bon fonctionnement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration avec trop d'arrivées d'eaux claires. Des travaux en partie publique (réhabilitation de réseaux) et en partie privée (séparation des eaux usées et pluviales) seront nécessaires pour y remédier.

→ TRAMOYES : TRAVAUX À LA STATION D'ÉPURATION

Des travaux ont démarré début mars pour construire des lits de séchage des boues de la station d'épuration, pour un montant de **700 000 € TTC** environ. La mise en service est estimée pour cet été.



POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE DE PLUS PRÈS REJOIGNEZ LA CCMP SUR SES RÉSEAUX SOCIAUX !



SIMPLE ET AGILE : le nouveau réseau Colibri facilite vos déplacements !



Dès le 25 août 2025, le réseau Colibri évolue pour mieux répondre aux besoins des habitants. L'évolution majeure ? Les quatre lignes existantes sont fusionnées en une seule, la ligne Côtière. En complément, trois zones seront désormais desservies en transport à la demande avec Colib', une solution souple et adaptée aux trajets du quotidien.

LIGNE CÔTIÈRE : QUELS CHANGEMENTS ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les lignes actuelles ne disparaissent pas. Toutes les zones aujourd'hui desservies le resteront.

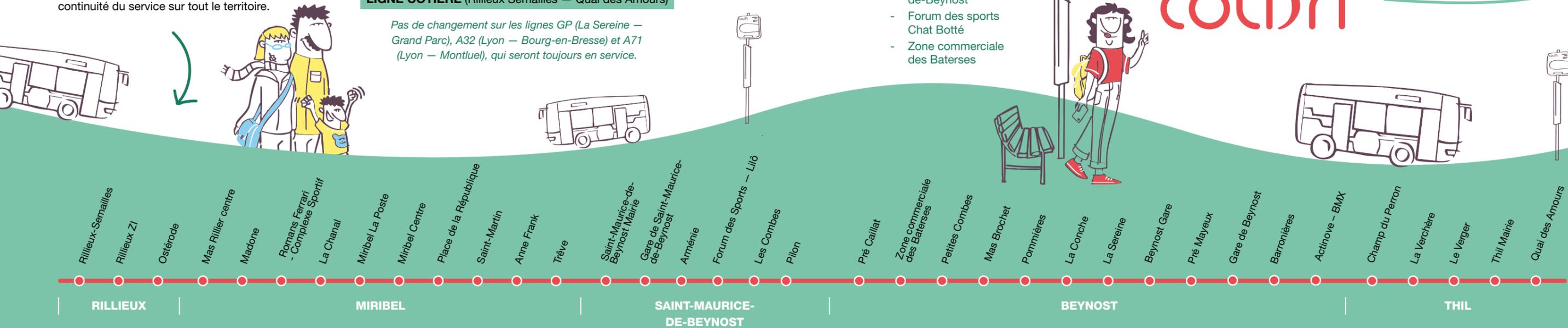
La ligne Côtière assurera ainsi la desserte de l'ensemble des arrêts situés entre Rillieux-la-Pape et Thil, garantissant la continuité du service sur tout le territoire.

- LIGNE 1 (Mas Rillier Centre — Thil Mairie)
- LIGNE 2 (Gare de Miribel — Forum des Sports LILÔ)
- LIGNE 3 (Miribel Centre — Rillieux Les Alagniers)
- LIGNE 4 (Gare de Miribel — Tramoyes Mairie)



LIGNE CÔTIÈRE (Rillieux Semailles — Quai des Amours)

Pas de changement sur les lignes GP (La Sereine — Grand Parc), A32 (Lyon — Bourg-en-Bresse) et A71 (Lyon — Montluel), qui seront toujours en service.



« COLIB' » : OPEZ POUR LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour faciliter vos déplacements sur l'ensemble du territoire, trois zones de transport à la demande ont été créées : Tramoyes/Les Échets, Neyron et Miribel Sud.

21 arrêts
EN TRANSPORT
À LA DEMANDE
+ 6 ARRÊTS
DE CONNEXION

Comment ça fonctionne ?

Le service de transport à la demande est flexible, pratique et accessible. **Il est opérationnel de 5h30 à 22h du lundi au vendredi, et de 7h à 19h le samedi.**

Avec, vous pouvez vous déplacer entre deux arrêts d'une zone TAD, ou vers l'un des six arrêts de connexion, pour accéder aux principaux points desservis par les autres lignes. Le service est accessible avec un ticket ou un abonnement Colibri.

Repérez-les !



ARRÊT TAD



ARRÊT DE CONNEXION

Comment réserver un trajet ?

- En ligne : cotiere-mobilites.com
- Via l'app mobile Colibri Résa
- Par téléphone : 04 74 09 30 00 (du lundi ou vendredi de 8h à 20h)

Réservez jusqu'à un mois à l'avance ou, au plus tard, deux heures avant votre départ. Vous pouvez même programmer la réservation de vos trajets réguliers pour ne plus avoir à y penser.

Une fois votre trajet réservé, vous recevrez une notification de rappel la veille, ainsi qu'une notification deux heures avant votre départ, indiquant l'horaire précis de passage. Rendez-vous à votre arrêt de départ cinq minutes avant l'horaire de prise en charge !

MIRIBEL SUD

- Mollard
- Brotteaux — CCMP
- Traille

6 arrêts de connexion

- Rillieux Semailles
- Neyron Mairie
- Miribel Centre
- Gare Saint-Maurice-de-Beynost
- Forum des sports Chat Botté
- Zone commerciale des Baterses

NEYRON

- Porte du Grand Lyon
- ZAC de Sermenaz
- Famine
- Neyron Église
- Sermenaz
- Neyron Mairie

LES ÉCHETS-TRAMOYES

- Gare des Échets
- Les Échets le Bourg
- Bois Grobenet
- Folliouses
- Rosarge
- Les Échets Centre
- Les Chênes
- Les Passerelles de la Dombes
- Tramoyes Mairie
- Tramoyes Église
- Colombier
- Les Pins

colibri

+ D'INFOS SUR
COTIERE-MOBILITE.COM



ET SI DEMAIN ON SE DÉPLAÇAIT EN *vélo* ?

Petit à petit, la pratique du vélo progresse — que ce soit pour aller au travail, accompagner les enfants à l'école ou simplement se balader. Mais pour que le vélo devienne une véritable alternative au quotidien, il faut des aménagements sûrs et bien connectés. C'est tout l'enjeu du schéma cyclable déployé par la CCMP au sein de son Plan de Déplacements Simplifié (PdMS) : rendre les mobilités actives accessibles à toutes et tous, en lien avec les territoires voisins et les transports en commun.

Le réseau cyclable aujourd'hui

Le constat : 29 km sur les 280 km de voirie de la CCMP comportent des aménagements cyclables. Un chiffre qui montre la marge de progression possible ! Le réseau cyclable souffre en effet d'un manque de continuité et de cohérence à l'échelle de l'ensemble du territoire. De plus, les bandes cyclables se révèlent être souvent étroites et peu lisibles.

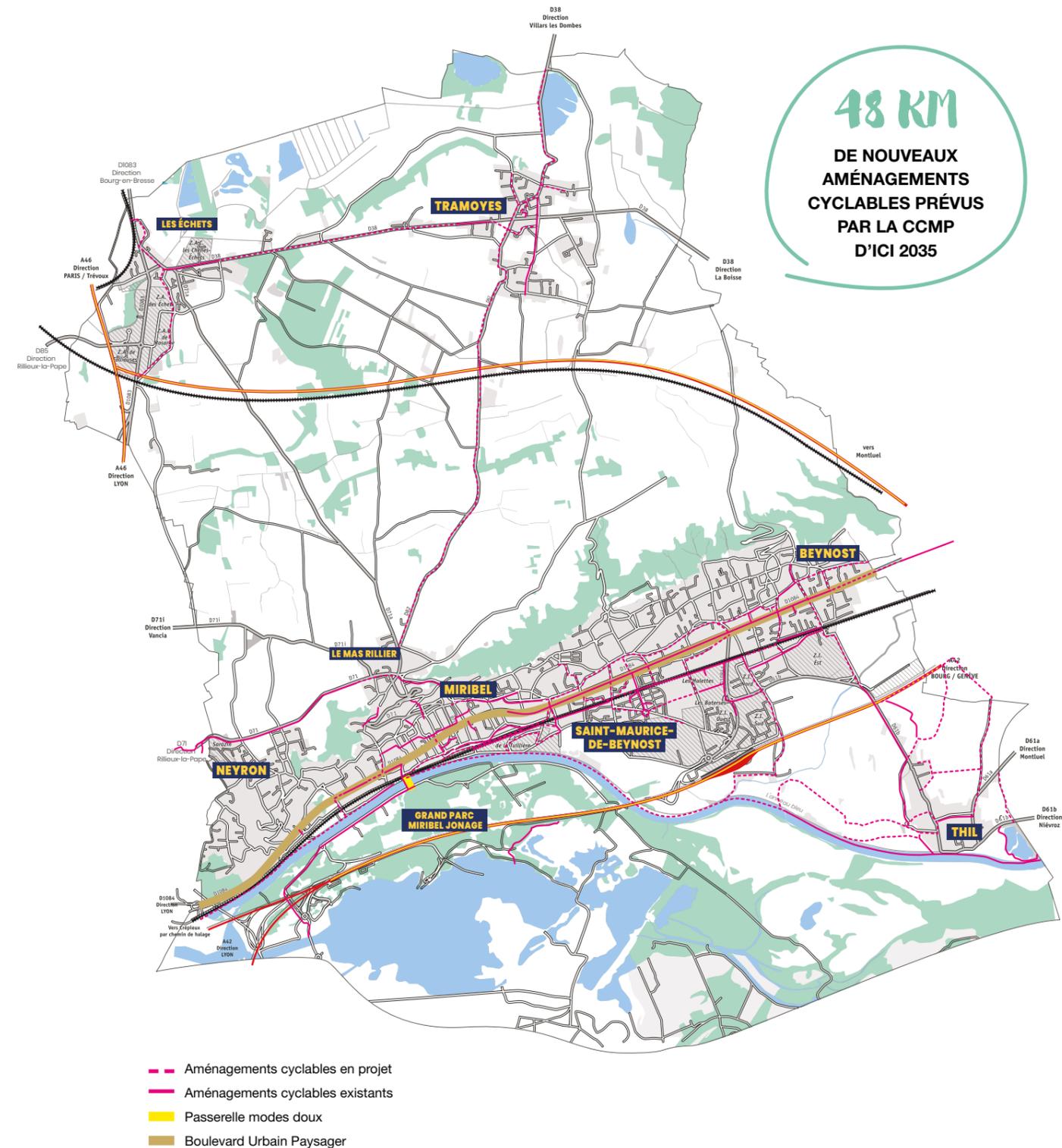
ÉTENDRE ET SÉCURISER LE RÉSEAU : LES PROJETS PHARES

- **Nouvelle connexion cyclable entre l'Anneau bleu et la Métropole de Lyon**, pour créer une liaison vélo sécurisée, agréable... et très demandée par les habitants ! La CCMP prévoit pour cela d'aménager d'ici 2030 les 6,5 km du Chemin de halage à Miribel. Les études sont en cours pour vérifier la durabilité de l'aménagement, tout en tenant compte des contraintes réglementaires très importantes, du fait de la proximité du Rhône.
- **Faire de la RD1084 un boulevard urbain paysager**, avec un aménagement vélo de 8,5 km au total. Les travaux ont été réalisés à Saint-Maurice-de-Beynost et débuteront prochainement à Beynost.
- **Sécurisation de l'accès à la gare des Échets pour les vélos**. Il convient pour cela d'aménager la RD38 entre Tramoyes et la gare, ce qui nécessite l'accord du Département de l'Ain.
- **Amélioration de la signalétique vélo**. 86 km d'itinéraires seront à terme jalonnés avec des panneaux clairs et des temps de parcours, pour mieux guider les cyclistes du quotidien.

REPENSER LES TRAJETS DU QUOTIDIEN

- Au-delà des grands axes, la CCMP agit aussi au côté des six communes pour faciliter les déplacements à vélo dans l'espace public.
- **Apaiser l'accès aux écoles**, afin de sécuriser les trajets domicile-école et d'encourager les mobilités actives dès le plus jeune âge.
- **Favoriser l'intermodalité entre le vélo, le bus et le train**, pour des trajets plus simples et plus rapides au quotidien.
- **Faciliter le franchissement des grandes infrastructures** (voies ferrées, autoroutes...) pour connecter les communes et faciliter les trajets courts à vélo au sein du territoire.

LE FUTUR MAILLAGE CYCLABLE DE LA CCMP !



PETIT CYCLE DE L'EAU : UNE JOURNÉE POUR SE SENSIBILISER

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, la CCMP a invité les habitants à participer à deux visites pédagogiques pour mieux comprendre le cycle de l'eau et son cheminement, depuis sa captation jusqu'à son traitement. Pour cela, deux sites emblématiques du territoire ont ouvert leurs portes : la station d'épuration du Pilon à Beynost et le site de captage d'eau potable du Four à Chaux à Miribel. L'objectif étant de sensibiliser les habitants à l'importance de la préservation de cette ressource vitale.

22 AVRIL

50 HABITANTS

2 sites DE GESTION DE L'EAU



FESTIVAL QUAIS DU POLAR : UN PROGRAMME IMMERSIF

La CCMP a accueilli cette année encore le Festival Quais du Polar, rendez-vous incontournable des passionnés de littérature policière sur l'agglomération lyonnaise. La rencontre phare de cet événement réunissait l'animateur littéraire Thierry Caquais et Alexis Laipsker, auteur reconnu de romans policiers et de thrillers. L'occasion d'en apprendre davantage sur son processus d'écriture, ses sources d'inspiration, ses personnages et son dernier roman. En soirée, le public a été transporté au cœur d'un mystère à résoudre durant la Belle Époque à l'occasion du spectacle « La Démembrée », une enquête théâtrale interactive immersive proposée par la compagnie Sans Faire de Bruit.



26 MARS AU 12 AVRIL

12 ANIMATIONS

6 BIBLIOTHÈQUES

AGENDA



2 juillet

Woodstour

14h > 16h50 : Place de l'Allegro à Miribel

16h > 21h30 : Quartier du Trêve à Miribel

5 JUILLET

La Grande Bougeotte

Événement festif en lien avec le sport, la culture et la mobilité

📍 Forum des Sports à Saint-Maurice-de-Beynost

Ouvert à tous - entrée gratuite

8 AU 17 JUILLET

Semaines sportives

📍 Gymnase La Chanal à Miribel

et Gymnase Louis Armstrong

à Beynost

8 SEPTEMBRE

Rentrée de l'Académie de Musique

et de Danse

📍 176 Allée Pierre Perret à Miribel

Informations sur amd.cc-miribel.fr/inscriptions

1^{er} AU 18 OCTOBRE

Bébés Bib

📍 Dans les bibliothèques du territoire

18-19 OCTOBRE

Inauguration du nouveau site de BMX

Coupe Auvergne Rhône-Alpes - samedi 18 octobre

Coupe des Lacs - dimanche 19 octobre

📍 Rue de Charolles à Thil

OPPOSITION

FIER D'ÊTRE UN GUEUX !

Aujourd'hui, être traité de gueux, de populiste ou même de patriote doit être pris comme un honneur par ces élus qui pensent plus à leurs indemnités et leur « pouvoir » de petits barons locaux que de ce petit peuple de Français qui se lèvent tôt pour aller bosser, et qui payent leurs impôts locaux pour financer des projets aux coûts délirants.

Ces contribuables qui vont voir leurs impôts locaux augmenter parce que des choix irréflichs d'ambitieux ont plombé les finances de la CCMP. Des élus qui ne comptent pas à la dépense avec l'argent des autres dès lors que leur égo est satisfait.

Pour rappel, les crédits ouverts pour le BMX étaient à l'origine de 1,8M€ ; ils sont à 3,05M€. Pour le complexe cinéma et ses abords, c'est passé de 14,8 à 16,3M€ en deux ans, alors que les travaux commencent seulement. Et la nouvelle gestion du Colibri va nécessiter de prendre dans les réserves accumulées lors du précédent mandat.

Des choix faits par un Exécutif et voté aveuglément par des élus de Panurge.

Ces mêmes élus qui ne sont pas clairement contre la ZFE, puisqu'ils ont les moyens de rouler en voitures électriques... Les gueux n'ont qu'à rester chez eux !

Une politique de construction de logements, mais pour lesquels les autochtones ne sont même pas prioritaires.

Mais ces élus communautaires ne sont pas là par hasard. Ils ont été élus lors des dernières élections municipales.

Désormais, vous ne pourrez plus dire « Je ne savais pas » et vous plaindre. Vous voyez les conséquences de leurs décisions politiques.

Depuis 5 ans, je dis ce que je pense, que cela plaise ou non et quelles qu'en soient les conséquences. J'estime que c'est mon rôle d'élu. Me taire serait vous trahir ; me vendre serait me trahir.

Laurent TRONCHE

Conseiller communautaire Indépendant

JULIEN LECLERCQ

Architecte associé
au sein de l'agence
Vurpas architectes



Basée à Caluire-et-Cuire, l'agence Vurpas architectes a remporté l'appel d'offres pour la construction du complexe cinématographique.

AVRIL 2025 :
démarrage
des travaux

1^{ER} TRIMESTRE 2027 :
ouverture du cinéma
au public

Qu'apportera l'arrivée d'un complexe cinématographique sur le territoire ?

De la part de la collectivité, c'est un choix fort de porter un projet culturel aussi ambitieux dans le contexte actuel. Ce qui me semble particulièrement intéressant, c'est que le complexe cinématographique va s'insérer dans un ensemble plus vaste, à savoir le Forum des Sports. La proximité des installations – équipements sportifs, espace aquatique Lilô et cinéma –, contribuera à créer une belle dynamique. Le cinéma aura ici une place de choix au croisement des parcours des différents publics. Et puis ce nouveau complexe ne se résume pas aux salles obscures ! Un restaurant et une grande terrasse vont également renforcer la dimension collective du Forum, faisant de ce dernier un lieu de vie attractif et rassembleur.

Quels grands partis pris ont guidé la conception des espaces ?

Le paysage est l'une des composantes essentielles de la conception du projet. Nous avons imaginé un cheminement piéton entouré de végétation qui mène jusqu'au cinéma – comme un sas propice au relâchement –, ainsi qu'une grande terrasse qui s'illumine à la nuit tombée. Il est important que le cinéma soit un lieu de culture, mais aussi et surtout un lieu de partage et de convivialité ! La relation entre le dedans et le dehors a également guidé nos intentions : les limites sont brouillées avec un beau sol en pavé et une végétation qui rentrent dans le hall et la galerie centrale baignée de lumière. Quant aux 5 salles de projection réparties dans le bâtiment, elles seront sobres, à l'acoustique performante et à l'ambiance très feutrée. Le but : se faire oublier au profit du film projeté.

De quoi satisfaire tous les publics ?

Avec les labellisations « Art et Essai », « Jeunes Publics », « Patrimoine et Répertoire », et les événements qu'elle envisage de programmer, la collectivité fait à nouveau un choix affirmé. Cela démontre une volonté de proposer des films confidentiels comme des blockbusters, mais surtout de démocratiser l'accès à la culture. Voilà pourquoi nous avons conçu des espaces confortables, accueillants et accessibles à tous, notamment aux personnes en situation de handicap qui pourront visionner les films depuis le premier ou le dernier rang. Des espaces qui se veulent également modulables en fonction des publics. On pourra imaginer des séminaires, des festivals et des rencontres. Bref, de quoi rendre vivant ce lieu hybride.

5 salles

810 fauteuils

400

films diffusés
chaque année